



## Le référent Maltraitance/Bienveillance en EHPAD

La fonction de référent maltraitance — ou « référent bienveillance » — occupe désormais une place centrale dans le référentiel qualité 2022-2024 de la HAS. Garant de la politique de prévention et du traitement de chaque signalement, ce référent s'inscrit au cœur de la démarche éthique et de la gouvernance des ESSMS. Sa présence vise à instaurer un climat de confiance et à garantir à chaque résident, à sa famille et aux professionnels, la sécurité, la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux.

Ce programme de formation vise à doter les participants de connaissances précises sur le rôle, les principales missions et les outils concrets du référent maltraitance, en s'appuyant sur les cadres législatifs actuels (loi 2002-2, loi « Taquet » 2022, décret du 29 février 2024, référentiel HAS).

L'accent sera mis sur le développement d'une culture commune, l'analyse des situations à risque, le traitement rigoureux des signalements. À l'issue de la formation, chaque professionnel sera outillé pour diffuser les bonnes pratiques recommandées au sein de l'établissement et auprès de l'ensemble des parties prenantes.

### Prérequis :

- Avoir suivi une formation à la lutte contre maltraitance

### Public :

- Tous les professionnels soignants de la structure

### Objectif :

- Identifier les différentes formes de maltraitance et leurs facteurs de risque dans les établissements médico-sociaux.
- Comprendre le cadre législatif et réglementaire applicable (loi 2002-2, loi « Taquet » 2022, décret du 29/02/2024, référentiel HAS).
- Repérer les situations à risque et les signaux d'alerte au sein des équipes, auprès des résidents ou familles.
- Analyser les situations problématiques à l'aide des outils d'analyse
- Mettre en œuvre un plan d'actions de prévention adapté et traçable.

Date de mise à jour : 23/08/2025

- Accompagner les professionnels pour instaurer une culture de bientraitance et une posture éthique.
- Communiquer efficacement auprès des instances internes (COPIL, Comité éthique, CVS, CSU) pour garantir le recueil et le traitement des signalements.

#### **Moyens pédagogiques :**

- Un ordinateur par stagiaire ou un ordinateur avec un vidéoprojecteur pour la projection de la visioconférence, du diaporama et de vidéos
- Une liaison internet avec un débit suffisant
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

#### **Moyens pour suivre l'exécution de l'action :**

- Une feuille de présence est signée par chaque stagiaire par demi-journée

#### **Moyens pour apprécier les résultats :**

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur
- A l'issue de la formation 'à chaud', le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

#### **Méthode :**

- Clarifier la définition et les formes de maltraitance
- Repérer et signaler précocement les situations à risque
- Analyser les causes avec une méthode structurée
- Définir et appliquer des actions correctives et préventives
- Assurer le suivi, la traçabilité et l'amélioration continue

#### **Durée :**

- 3 heures en visioconférence

#### **Formateur :**

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

#### **Contenu :**

- Définition légale et réglementaire de la maltraitance (loi du 7 février 2022, référentiel HAS)

Date de mise à jour : 23/08/2025

**ILEX FORMATION ET CONSULTING**

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

- Obligation et responsabilité des ESSMS Place dans la gouvernance, articulation avec le comité éthique, COPIL, CSU, CVS
- Présentation du plan d'action, suivi des indicateurs, élaboration des retours d'expérience
- Outils, méthodes d'analyse
- Action de sensibilisation, organisation de temps d'échange en interne

**Nombre de participants :**

- 6 à 8 participants maximum

**Lieu :**

- A distance

**Contact et Modalité d'accès :**

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : [ilex.fc@gmail.com](mailto:ilex.fc@gmail.com)
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

**Délai d'accès :**

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

**Tarifs :**

- A partir de 150 € par session et par stagiaire

**Accessibilité :**

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 23/08/2025